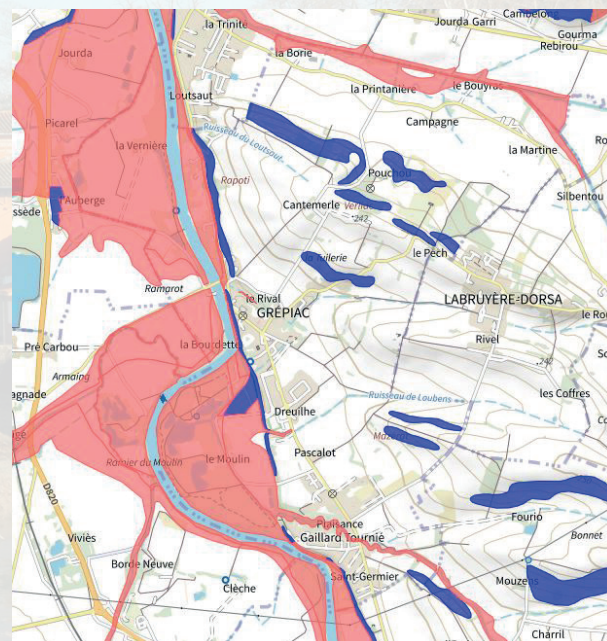
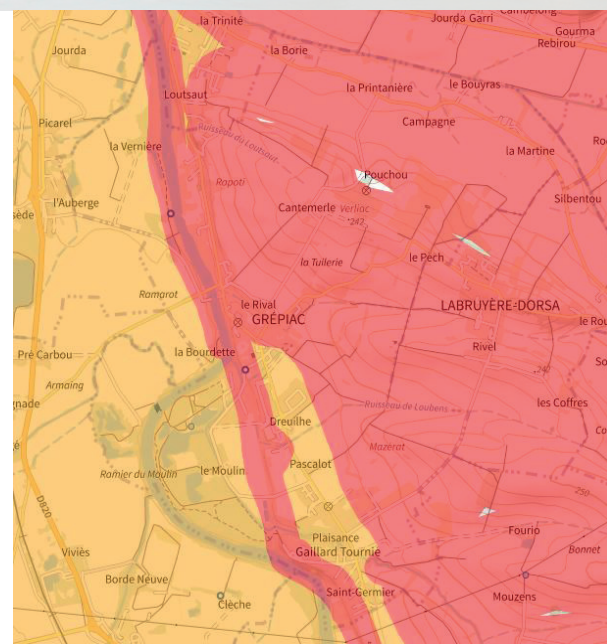


LOCALISATION DES PRINCIPAUX RISQUES



Interdiction
Interdiction stricte
Prescription hors zone d'aléa
Prescriptions



Exposition forte
Exposition moyenne
Exposition faible

LES MOYENS D'INFORMATION

Pour le risque
INONDATION



ALERTE

Adaptée en fonction de la situation, l'information peut être donnée par :

- Les médias.
- Le système FR Alert.
- Le site internet et la page facebook de la mairie.
- Le portevoix installé sur un véhicule qui parcourt la zone à alerter.
- Le téléphone (pour les personnes identifiées en fonction du risque concerné).
- Le porte à porte.

Pour le risque
MOUVEMENTS DE TERRAIN



URGENCE
INFOS UTILES

- Mairie : ☎ 05 61 08 54 60
- Site Internet de la commune : <https://grepiac.fr>
- Adresse mail : mairie@grepiac.fr
- Page Facebook: <https://www.facebook.com/grepiac>
- Des points de rassemblement identifiés par un pictogramme sont répartis sur la commune.

> SAMU
☎ 15

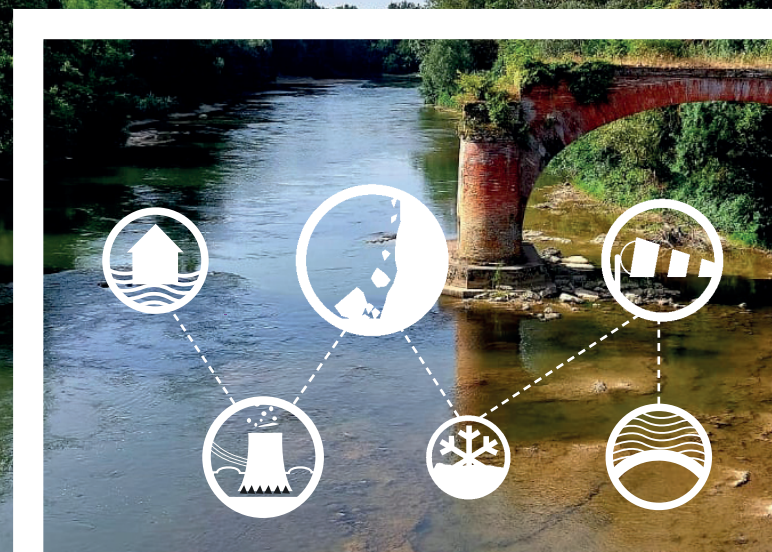
> POLICE
☎ 17

> POMPIERS
☎ 18

> URGENCE SMS
☎ 114

> URGENCE européen
☎ 112

Commune de GREPIAC



DICRIM

**DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS**



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

La sécurité des habitants fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.
Le présent document est destiné à :

- vous informer des risques auxquels notre commune est exposée,
 - vous donner les consignes générales à respecter,
 - vous permettre d'adopter les bons gestes, en cas de survenue de ces risques.
- Je vous demande de le lire attentivement et de le conserver précieusement.

En complément, la commune :

- a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont l'objectif est d'organiser les moyens humains et matériels pour gérer les risques identifiés,
- a constitué une Réserve Communale de Sécurité Civile.

Céline GABRIEL

LES RISQUES MAJEURS SOYEZ PRÊTS

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, vous devez respecter les consignes générales suivantes :

PRÉ-ALERTE (avant)	ALERTE (pendant)
Prévoir : ● Une lampe de poche. ● Une réserve d'eau potable. ● Un sac avec les produits de première nécessité : - médicaments, - papiers d'identité, - vêtements chauds, - un peu d'argent liquide.	● Se conformer aux consignes des autorités. ● Ecouter les informations. ● Ne pas aller chercher les enfants à l'école. ● Ne pas téléphoner (sauf urgence vitale) pour libérer les lignes pour les secours.

Cas particulier : ÉVACUATION
● Couper les réseaux (gaz, eau et électricité). ● Sortir de votre logement avec un sac contenant les affaires de première nécessité. ● Se rendre au point de regroupement le plus proche.

LES BONS RÉFLEXES

LES DIFFÉRENTS RISQUES

Météorologique :

- Limitez vos déplacements.
- Restez à l'abri.

Inondation - Rupture de barrage :

- Fermez les portes et les fenêtres.
- Coupez gaz et électricité.
- Evitez les déplacements.
- Réfugiez-vous sur un point haut (étage, ...).
- Ne vous approchez pas des ponts et des cours d'eau.

Vents violents - Orages :

- Fermez les portes et les fenêtres.
- Sécurisez les objets susceptibles de s'envoler.
- Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol.

En cas d'orage :

- Ne vous abritez pas sous un arbre.
- Limitez l'utilisation d'appareils électriques.

Neige - Verglas :

- Déneigez et salez les trottoirs.

Canicule :

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Fermez les volets et les fenêtres dans la journée.
- Aérez la nuit.

Mouvements de terrain (coulée de boue) :

- Eloignez-vous de la zone dangereuse.
- Ne tentez pas de traverser une coulée de boue.

Sanitaire :

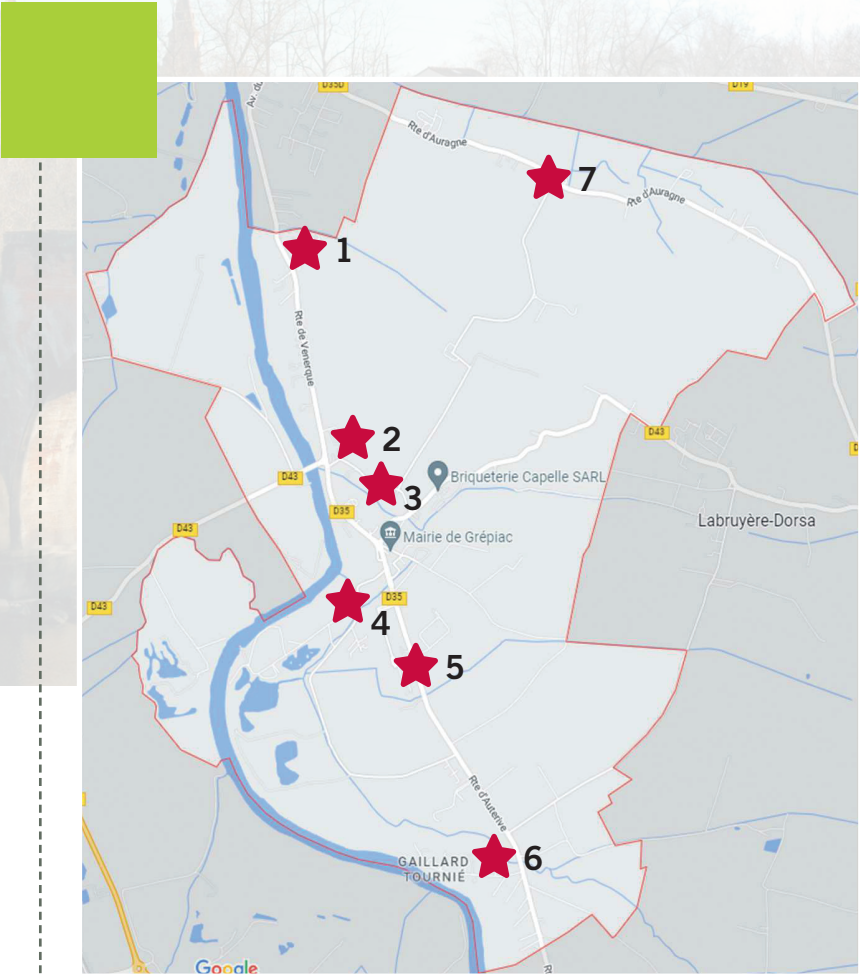
- Suivez les consignes communiquées par les autorités.

Nucléaire :

- Restez à l'intérieur, calfeutrez-vous.
- Les comprimés d'iode vous seront fournis par les autorités.

POINTS de REGROUPEMENTS (PR)

A connaître en cas de consigne d'évacuation



- ★ PR n° 1 Face au n°2 Chemin de Loupsaut
- ★ PR n° 2 Face au n°2A Chemin de la Pigeonnière
- ★ PR n°3 Place de la vieille Eglise, repaire : Calvaire
- ★ PR n°4 Face au n°3 Chemin du Moulin
- ★ PR n°5 Devant l'Amassada
- ★ PR n° 6 Fourche Gaillard Tournié / Saint Germier
- ★ PR n° 7 Route d'Auragne, devant le panneau d'affichage

